

Fête de la batellerie 2012

Course d' O.F.N.I.

Bulletin d'inscription

(À remettre à la direction de la culture et du patrimoine ou par mail : arts@ville-chinon.com avant le 6 mai 2012)

Nom de l'équipe : _____

Nom de l'embarcation : _____

Coordonnées du capitaine (personne de l'équipe à contacter au besoin) :

NOM – Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

(Facultatif) **Nom de l'association ou du quartier représenté :**

L'équipage certifie avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.

Pour l'équipe, signature du capitaine :

Composition de l'équipage :

	Nom	Prénom	- de 18 ans <i>indiquer l'age</i>	+ de 18ans
Capitaine				
Matelots				

ATTENTION ! Joindre impérativement :

Pour les personnes mineurs (à partir de 12 ans)

- Autorisations parentales
- brevet de 50m – natation

Pour le responsable de l'équipe

- L'attestation de responsabilité civile (à réclamer auprès de votre assureur)
- La fiche d'inscription et le règlement signé

Renseignements :

Direction de la culture et du patrimoine : 02 47 93 04 92 arts@ville-chinon.com

Fête de la batellerie 2012

Course d' O.F.N.I.

Règlement

1/ Définition

O.F.N.I. : Objet Flottant Non Identifié.

Objet de fabrication artisanale, familiale ou amicale. Composé en majorité de matériaux de récupération, un O.F.N.I. arbore souvent de nombreuses décorations inutiles donc nécessaires.

2/ L'équipage :

La course est ouverte à partir de 12 ans, une personne majeure devra faire partie de l'équipage en tant que responsable. Pour les mineurs, une décharge parentale sera exigée.

Les pièces à fournir :

Pour les personnes mineurs (à partir de 12 ans)

- Autorisations parentales
- brevet de 50m – natation

Pour le responsable de l'équipe

- L'attestation de responsabilité civile (à réclamer auprès de votre assureur)
- La fiche d'inscription et le règlement signé

Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour tous les participants (les gilets de sauvetage seront fournis sur place).

3/ Les embarcations :

Les embarcations devront être transportables à terre par les participants afin de s'assurer que l'O.F.N.I. peut être mis à l'eau et ressorti par les seuls moyens de l'équipage. Chaque embarcation devra répondre à des critères de flottabilité et de manoeuvrabilité. Le cas échéant, les organisateurs se réservent le droit d'interdire le départ d'une

embarcation.

EQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

- ⇒ 1 drapeau représentant l'équipe
- ⇒ 1 gilet par personne embarquée
- ⇒ 1 corde de 5 mètres, fixée au radeau, munie d'un flotteur (exemple : bidon de 5 litres) destiné à repérer l'O.F.N.I. en cas de naufrage.

INTERDIT :

- ⇒ Moteur, coques, rames et gréements manufacturés
- ⇒ Matériaux polluants (polystyrène, bidons non dégazés ...)
- ⇒ Pétards, fusées et feux d'artifices

Le samedi 26 et le dimanche (matin) 27 avril sur le lieu dit de la Belle laveuse, les équipes pourront fabriquer ou finir de fabriquer leurs embarcations sur place.

4/ La course :

Le départ se fera à 15h au lieu dit de la Belle laveuse.

L'arrivée sera matérialisée face à la cale Rabelais.

Les embarcations devront ensuite rejoindre la plage du quai Danton.

La course se déroulera dans le sens de la descente sur une distance d'approximativement 1,5km.

En fonction du nombre d'embarcations les organisateurs se réservent le droit d'effectuer plusieurs départs : aucun départ ne devra totaliser plus de 35 personnes sur les embarcations.

Les membres de l'organisation veilleront au port du gilet de sauvetage, ceux-ci seront fournis sur place.

Le départ de la course se fera à l'eau, les O.F.N.I. préalablement positionnés; au signal du président du jury, les participants monteront dans leurs embarcations.

L'arrivée sera matérialisée par 2 bouées.

Les participants n'ont aucun droit de toucher volontairement les autres embarcations et il est interdit de faire barrage à la course avec son O.F.N.I.

5/ La sécurité :

La course sera encadrée par

- ⇒ 8 canoës-kayaks munis de matériel flottants (planches, frites...)
- ⇒ Deux bateaux à moteur
- ⇒ Le gilet de sauvetage est obligatoire

6/ Critères de classements :

- ⇒ Conception/ originalité
- ⇒ Classement lors de la course

7/ Conditions éventuelles d'annulation des épreuves :

- ⇒ Niveau de la rivière insuffisant ou excessif
- ⇒ Lâcher de barrage
- ⇒ Météo défavorable

8/ Clause obligatoire

Après la course, les embarcations devront être détruites, recyclées ou évacuées. Une benne à déchet sera disponible à l'arrivée.

9/ Renseignements :

Direction de la culture et du patrimoine : 02 47 93 04 92 arts@ville-chinon.com

Nom, Coordonnées du responsable

**Signature précédée de la
mention « lu et approuvé »**